

PRIX: HUIT SOUS.

PROCES ET EXECUTION

DE

MARIE ANNE CRISPIN

ET DE

J. B. DESFORGES,

ACCUSÉS DU MEURTRE

DE

CATHERINE PREVOST,

EPOUSE D'ANTOINE DESFORGES.

TROUVÉS COUPABLES ET CONDAMNÉS A ÊTRE  
PENDUS, LE 25 JUIN 1858.

---

MONTREAL:

DES PRESSES A VAPEUR DE SENECAI, DANIEL ET COMPAGNIE,  
No. 4, Rue Saint-Vincent.

1858.